

# ADHÉSION

## INDIVIDUELLE 2022

Plus d'infos : [siege.asso@apajh23.com](mailto:siege.asso@apajh23.com) / 05 55 52 49 88

Le versement est à envoyer à :

**APAJH de la Creuse**  
**23, rue Sylvain Blanchet**  
**23000 GUERET**

> Nom, prénom : .....

> Adresse : .....

.....

.....

>Téléphone : .....

> Courriel : .....

> Profession : .....

Déclare : Adhérer  Réadhérer

à l'APAJH et aux principes qu'elle défend <sup>(1)</sup>

Verse ci-joint par chèque à l'ordre de l'APAJH de la

Creuse un montant de : ..... €

### MODALITÉS

- Je souhaite adhérer à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(2)</sup> et <sup>(3)</sup> : 36 € (ou 26€ si usager, famille d'usager ou enfant recensé au fichier handicap MGEN)
- + Pour toute autre personne résidant à la même adresse <sup>(2)</sup> : 26.50 €
- + Pour une troisième personne résidant à la même adresse : 18 €

### DONATEURS ET BIENFAITEURS

- Je souhaite effectuer un don à l'APAJH et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(3)</sup> : 85 € <sup>(4)</sup> ou plus
- Je souhaite être un membre bienfaiteur et recevoir la revue de la Fédération Nationale pendant 1 an <sup>(3)</sup> : 316 € <sup>(4)</sup> ou plus

*(1) L'adhésion implique l'acceptation des principes de l'association et le versement de la cotisation prévue à l'article 4 des statuts*

*(2) Une seule revue par famille à la même adresse*

*(3) Dont 8 € inclus pour l'abonnement à la revue obligatoire et non déductibles des impôts.*

*(4) L'APAJH de la Creuse percevra tout montant versé au-delà de la somme indiquée ci-dessus, correspondant au minimum à reverser à la Fédération Nationale.*